

Lutte contre la Balsamine de l'Himalaya : on a besoin de vous !

La Balsamine, plante exotique envahissante, une plaie pour les rivières sauvages

Depuis quelques années, à la faveur de son installation dans des jardins, la balsamine de l'Himalaya, espèce exotique envahissante, s'est propagée et colonise aujourd'hui de grandes portions des bords de nos cours d'eau du Trégor. Sa présence perturbe la flore locale et la vie biologique de certaines rivières et vallées pourtant reconnues pour leur richesse patrimoniale. C'est notamment le cas du Léguer, avec un risque important de perturbation d'un écosystème pourtant aujourd'hui reconnu au niveau national avec la récente labellisation de sa partie amont comme « Site Rivières Sauvages ».



La lutte contre l'installation de cette espèce sur une rivière comme le Léguer a donc encore plus de sens.

Une réglementation nationale qui renforce la lutte contre cette espèce

Avec l'amélioration des connaissances scientifiques dans le domaine, la meilleure prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité, le législateur a fortement renforcé la réglementation nationale dans le domaine, ce qui devrait aider dans la lutte contre certaines espèces, notamment la balsamine :

En effet, l'arrêté ministériel du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain, interdit sur tout le territoire métropolitain et en tout temps l'introduction sur le territoire, l'introduction dans le milieu naturel, la détention, le transport, le colportage, l'utilisation, l'échange, la mise en vente, la vente ou l'achat de spécimens vivants de balsamine de l'Himalaya (ainsi que d'autres espèces de plantes listées en annexe de l'arrêté). **Donc plus question de l'implanter dans son jardin comme c'était le cas il y a encore quelques années !**

Des chantiers d'arrachage sur le Léguer

Sur le Léguer, pour enrayer sa progression et l'éradiquer, depuis plusieurs années, des entreprises d'insertion sont missionnées pour l'arracher. En 2018, près de 20 000 € de travaux (arrachage de pieds isolés, débroussaillage de massifs) sont prévus et confiés à deux entreprises d'insertion : l'AMISEP et Etudes et chantiers. Malgré ces interventions, sa progression n'a pas été enrayerée et sans la participation des habitants et de bénévoles en complément, l'espèce ne pourra pas être éradiquée.

Aussi, **nous invitons toutes les personnes qui rencontrent cette plante**, facile à reconnaître, lors de promenades le long des rivières, **à l'arracher** et l'accrocher à une branche pour éviter qu'elle ne s'enracine à nouveau.

Par ailleurs, **nous invitons toutes les associations locales (pêcheurs, randonneurs, chasseurs, protection environnement ou autres) volontaires pour organiser ou participer à des chantiers bénévoles** de prendre contact avec le Bassin Versant « Vallée du Léguer » pour accompagner la mise en œuvre de ces chantiers indispensables.

Plusieurs chantiers collectifs bénévoles sont d'ores et déjà programmés (d'autres à venir) :

- **7 juillet 2018** à Plounevez-Moëdec, 9h30 à la mairie
- **7 juillet 2018** au Vieux-Marché, 10 h rdv mairie
- **21 juillet 2018** à Belle-Isle-en-Terre, 9h30 rdv mairie

Dans le cadre de son action de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, Lannion-Trégor Communauté organise également un chantier bénévole d'arrachage de Balsamine **le samedi 30 juin de 9h30 à 12h, le long du Bizien**. Rdv devant la Maison des talus à Pouldouran.

En complément, des affiches ont été créées et installées à quelques endroits stratégiques le long du Léguer pour inviter les promeneurs ou pêcheurs à contribuer à la lutte en prenant quelques minutes pour arracher les pieds de balsamine qu'ils rencontrent sur le chemin. Une façon de joindre l'utile à l'agréable !

WANTED



Balsamine de l'Himalaya

Plante exotique envahissante
Si vous la croisez, arrachez-la !

Plus d'informations sur :

<http://www.vallee-du-leguer.com/>

<http://www.lannion-tregor.com/fr/environnement/lutte-contre-les-especes-exotiques-envahissantes>

Contact :

Vincent Guizouarn : 02 96 05 55 63 ou vincent.guizouarn@lannion-tregor.com

Plus d'informations sur :
<http://www.lannion-tregor.com/>

Communauté de Communes
**Vallée
Léguer**

Communauté de Communes
Lannion-Trégor
Communauté de Communes